

UNION DES COOPÉRATIVES DE L'ALLIER L'assemblée générale de Val'Limagne.coop a eu lieu mercredi 9 décembre dernier à Bayet, en présence de 250 adhérents, salariés et invités. Le point d'orgue de cette assemblée était la table ronde VAL'2020, dominant les axes stratégiques pour renforcer la place de la coopérative, dans les cinq prochaines années.

Cap sur VAL'2020



VAL LIMAGNE.COOP

De gauche à droite : Christophe Bodovit et Philippe Pineau, commissaires aux comptes, Nicolas Bonnefous, membre associé de la Chambre d'agriculture, Pierre Desgoutte, président de Val'Limagne.coop, Christophe Marcoux, directeur et Bruno Meunier, secrétaire.

L'assemblée a été ouverte par Pierre Desgoutte, président de Val'Limagne.coop, avec un point sur la conjoncture agricole actuelle. Ce point a été complété par l'intervention de Nicolas Bonnefous, représentant la Chambre d'agriculture. Les déclarations de calamités agricoles sur le département, les problématiques de la nouvelle PAC et la protection des captages prioritaires ont, tour à tour, été évoquées, mettant en avant la complexité réglementaire à laquelle les agriculteurs sont confrontés au quotidien.

Une campagne remarquable

Christophe Marcoux, le directeur de Val'Limagne.coop, est revenu sur les faits marquants de la campagne 2014-2015 : une année exceptionnelle sur le plan climatique, avec la germination des blés et des triticales, mais aussi avec des volumes de maïs importants dont les rendements se sont établis à 118 q/ha. Une année remarquable également pour la coopérative, qui a vu se concrétiser de nombreux projets, dont l'agrandissement du silo de Bellenaves et l'ouverture

du GammVert de Saint-Pourçain-sur-Besbre.

Un rapport d'activité positif pour les métiers de la collecte, de l'approvisionnement et du conseil

Les membres du comité opérationnel de Val'Limagne.coop ont ensuite présenté les métiers de la coopérative. Christophe Poulligon, responsable distribution, expose l'évolution de la collecte de céréales, qui a atteint 215 000 tonnes, en hausse de 12 %. Il revient sur les enjeux de l'irriga-

tion et de la gestion des myco-toxines pour les maïs. Il aborde également la vente de produits d'approvisionnement agricole, également en hausse, notamment avec l'augmentation des ventes de semences de maïs. Puis Gilles Deyrieux, responsable conseils et services, présente les nouveaux services offerts par la coopérative, et notamment l'ordonnance numérique, devenue un support indispensable pour les techniciens en culture.

Des investissements optimisés

Les investissements de Val'Limagne.coop pour l'année 2014-2015 s'élèvent à plus de cinq millions d'euros. Cédrik Dubsay, responsable exploitation, détaille l'intérêt de l'extension du silo de Bellenaves, du bâtiment polyvalent d'Ebreuil, du bâtiment photovoltaïque de Tronget, et des installations pour la logistique, la qualité et la métrologie. Ces investissements garantissent un outil de travail adapté aux besoins des agriculteurs adhérents. Ils sont capitaux pour combler le manque structurel de capacité de stockage sur la coopérative.

Une assise financière solide pour la coopérative et ses filiales

Aline Perriot, nouvelle respon-

sable administrative, présente les résultats comptables. Le chiffre d'affaires consolidé avec les filiales, dont les magasins GammVert, atteint 96 millions d'euros : une assise solide qui est nécessaire pour assurer la pérennité de la coopérative, ses projets et le maintien d'une certaine d'emplois dans le groupe. Une redistribution de 33 % du bénéfice a été votée lors de l'assemblée générale.

L'avenir vu par le conseil d'administration

Plus de 400 votes ont conforté le conseil d'administration dans la gestion de la coopérative. Les administrateurs ont pu présenter leurs travaux lors d'une table ronde constituée de Thierry Jaloux, Thierry Bonnet, Robert Bufferne, François Perichon, Julien Deville (de gauche à droite sur la photo). Ils ont présenté les huit axes stratégiques pour les cinq prochaines années. Ces axes se décomposent en actions telles que l'ouverture du capital aux adhérents sous forme de parts sociales à avantages particuliers, le développement des capacités de stockage dont la création d'un silo commun avec l'Ucal à Varennes-sur-Allier, l'implantation en zone de montagne, ou le développement de l'agriculture numérique.

VAL LIMAGNE.COOP